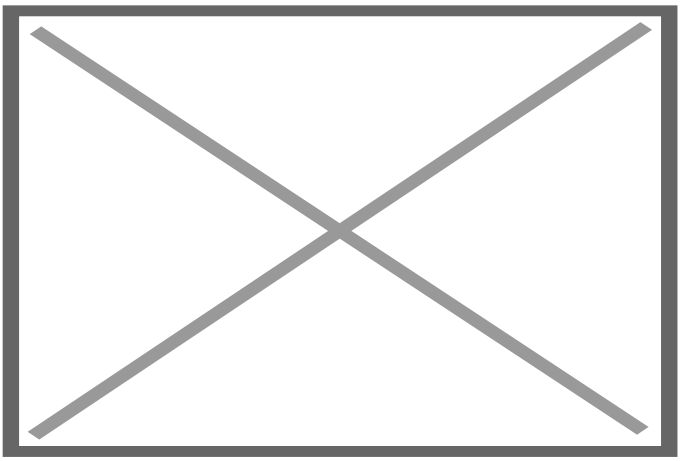
février 2016

# Groupe Nourrisson



## LFA Amyot rejoint Riss Industrie

***LFA Amyot, fabricant de mandrins pour l'outillage électroportatif et l'industrie, vient d'intégrer le groupe Nourrisson. Cette reprise, qui se traduit notamment par le transfert des activités industrielles de LFA Amyot à Montbrison, affirme la volonté du spécialiste du foret de consolider sa production en France et d'acquérir des savoir-faire complémentaires. Des synergies sont également attendues sur le plan commercial entre les marques Riss et LFA.***



En ce début d'année 2016, les Établissements Nourrisson confortent leur stratégie, basée notamment sur la consolidation d'un outil de production en France et le déploiement de savoir-faire complémentaires en mesure d'assurer un développement commercial en France comme à l'export. Forte d'un chiffre d'affaires d'environ dix millions d'euros, l'entreprise de Montbrison (42), connue également sous le nom de Riss Industrie, vient de reprendre les actifs de LFA Amyot, premier fabricant français de mandrins de perceuses pour l'outillage électroportatif et l'industrie. « L'objectif principal pour Riss est de préserver un savoir-faire en France » confirme Anne Nourrisson, DAF-RH du groupe Nourrisson. LFA Amyot dispose en outre d'un portefeuille de brevets, avec des spécificités techniques qu'il est le seul à proposer, par exemple des procédés de verrouillage exclusifs. « Nos deux entreprises ont beaucoup de points communs, avec un ancrage industriel et familial inscrit dans leurs gènes. Par ailleurs, de nombreuses synergies ont été identifiées sur le plan commercial, en termes de produits et de marques » poursuit Anne Nourrisson. La fibre exportatrice est notamment bien inscrite dans la démarche des deux entreprises. LFA et Riss sont implantées l'une et l'autre dans plus de 45 pays mais pas forcément dans les mêmes régions du monde. Riss qui réalise environ 30% de son chiffre d'affaires à l'export est surtout présente en Europe, au Moyen-Orient, en Afrique, en Amérique latine mais peu aux États-Unis où LFA est très bien implantée.

**Un fabricant reconnu**

Si la société franc-comtoise figurait, il y a peu de temps encore, dans le trio de tête des fabricants de mandrins sur le plan mondial, la perte de son principal client grandes séries en 2014, dans un contexte ambiant difficile, exacerbé par la pression sur les prix, une parité euro-dollar alors peu favorable et une forte concurrence des productions chinoises, a mis en jeu son équilibre économique. En trois ans, LFA Amyot a vu son chiffre d'affaires passer de 7 millions à moins de 2 millions d'euros. 80% de son activité était effectivement orientée sur la première monte, notamment aux États-Unis. L'autre partie repose sur la vente au détail de ses mandrins positionnés haut de gamme pour le parc machine existant ainsi que sur la mise en œuvre d'une gamme de produits complémentaires en négoce, comme les consommables pour l'outillage (charbons, courroies, cordons d'alimentation...) et la gamme d'enrouleurs électriques de l'Allemand Hedi, dont elle est devenue en 2013 l'importateur exclusif pour la France. « Sur le marché de détail, nous avons poursuivi notre progression, en France comme à l'export. Mais à deux ou trois ans, cela ne permettait pas d'assurer la pérennité de l'entreprise » explique Emmanuel Mérillot, Business Consultant senior LFA.

**Un transfert sans rupture de stock**

Cinquante ans après sa création, LFA Amyot s'apprête donc à écrire une nouvelle page de son existence. Son arrivée au sein du groupe Nourrisson va s'effectuer en plusieurs étapes. La production de mandrins a repris sur le site de Pontarlier, autour d'une équipe réduite qui gère les opérations de décolletage, d'usinages, de traitement thermique, d'assemblage, de tests et contrôles, afin d'assurer les commandes en cours et d'alimenter le stock de produits finis, premier pôle à rejoindre Montbrison.

Gérant environ 10 000 références, l'entrepôt logistique de Riss développe depuis plusieurs années un vrai savoir-faire dans la gestion et le conditionnement d'un grand nombre de références qu'il est capable d'envoyer partout dans le monde. L'objectif est ainsi de poursuivre les projets de LFA en cours et d'éviter tout risque de rupture de stock, en prévision du déménagement des machines de production, dans les prochains mois.

**Un positionnement industriel renforcé**

Après avoir intégré en 2012 le fabricant allemand de forets pour le bois Colt, Riss Industrie renforce donc son positionnement d'industriel français à travers la reprise de LFA Amyot. Par ailleurs, la fabrication de mandrins ajoute une nouvelle corde à l'expertise de Riss Industrie en amont de son savoir-faire traditionnel.

Reconnu comme l'un des trois principaux fabricants français de forets et l'un des derniers producteurs européens de forets standards pour le bois, avec environ un million de pièces fabriquées par an, le fabricant de Montbrison a déjà élargi son champ technique avec le rachat de Colt. Le positionnement de Riss se situe en effet surtout sur les outils nécessaires aux travaux à l'extérieur de l'atelier, tandis que Colt s'oriente sur l'atelier avec des outils dédiés aux machines à bois et une production axée sur des séries plus ou moins importantes effectuées pour de grands donneurs d'ordre. Par ailleurs en 2015, Riss Industrie a acquis une expertise supplémentaire sur les forets médicaux avec l'acquisition de la société OMG, dont la production a également rejoint Montbrison. Tout ceci s'est parallèlement accompagné sur ces dernières années de l'extension du catalogue dédié au travail de l'acier et du béton à travers une offre négoce.

**Des marques renommées**

L'arrivée, dans son portefeuille de marques, de LFA qui, comme Riss et Colt, dispose d'une renommée importante dans l'univers professionnel et sur le plan international, ouvre également de nouvelles perspectives au groupe. « Nous allons pouvoir proposer des mandrins aux clients de Riss et inversement des outils coupants aux clients de LFA » se félicite Patrick Lorne, directeur commercial de Riss Industrie.

La gamme LFA est ainsi désormais portée par les sept commerciaux exclusifs de Riss, ce qui devrait lui donner une nouvelle dynamique. Les gammes complémentaires en négoce sont maintenues et devraient faire l'objet d'une réponse différenciée en termes de marques. « Avant tout, l'objectif est d'avoir un bon service. La reprise des expéditions LFA se fera dès que possible, dans la mesure où nous serons certains d'assurer un service irréprochable à notre clientèle. C'est une étape cruciale pour le bon redémarrage de la marque LFA » insiste Patrick Lorne. D'ici fin février, LFA devrait être en ordre de marche.

*Agnès Richard*